

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**PELLET**

**YVON**

**Elu départemental/Hérault (34)/VIVE PRESIDENT TITULAIRE D'UNE  
DELEGATION**

Élu(e) ou nommé(e) le : 01/07/2021

Déclaration déposée le : 12/01/2022 11:26:16

### Renseignements personnels :

**Année de naissance :** 22/09/1952

**Adresse :**

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : GROUPE FDI depuis le 06/2016 PRESIDENT DU CA	2016 : 450 € Net 2017 : 450 € Net 2018 : 450 € Net 2019 : 450 € Net 2020 : 450 € Net 2021 : 12 000 € Net 2022 : 12 000 € Net

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : AUCUNE ACTIVITE AUCUNE ACTIVITE

## 6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

## 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
MAIRE depuis le 03/2020	2020 : 14 400 € Net 2021 : 14 400 € Net 2022 : 14 400 € Net
CONSEILLE DELEGUE A LA METROPOLE DE MONTPELLIER depuis le 03/2020	2020 : 8 100 € Net 2021 : 10 800 € Net 2022 : 10 800 € Net
VICE PRESIDENT DEPARTEMENT DE L'HERAULT depuis le 07/2021	2021 : 15 600 € Net 2022 : 31 200 € Net

## Observations

*Je soussigné YVON PELLET certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 12/01/2022 11:26:16*

*Signature : YVON PELLET*